B. 112
M. Délia
Comartin

Le trois d'Octobre, Mil huit cent cinquante et un nous prêtre soussigné, avons baptisé Marie Délia ce jour, de légitime mariage de Isaac Comartin, cultivateur du lieu et de et de Odelle Sagues. Parrain Paul Comartin, marraine Echange Diot, qui ont déclaré ne sçavoir signer.

C. Desnoyers Ptre

B. 113
François
Robillard

Le trois d'Octobre, Mil huit cent cinquante et un nous prêtre soussigné, avons baptisé François né la veille de légitime mariage de François Robillard, cultivateur du lieu et de Rosalie Sauvageau, Parrain François Robillard, marraine Sophie Plante qui ne sont signer.

C. Desnoyers Ptre

B. 114
Louis Joseph
Elisabeth
Bérard

Le six Octobre, Mil huit cent cinquante et un nous prêtre soussigné avons baptisé Louis Joseph Elisabeth née hier, de légitime mariage de Joseph Bérard, cultivateur du lieu et de Marie Hénaut. Parrain Joseph Paquet, marraine Louise Hénaut, qui ont déclaré ne savoir signer.

Joseph Paquet. Frain Ptre

C. Desnoyers Ptre

B. 16
Amable Guilmet
et
Marie Dubois

Le sept d'Octobre, Mil huit cent cinquante et un après la publication de trois bans de mariage faite au prône de nos messes paroissiales, entre Amable Guilmet, cultivateur domicilié en cette paroisse, fils majeur de Pierre Guilmet et de Marie Ginas d'une part, et Héloïse Dubois aussi domiciliée dans cette paroisse, fille majeure de feu Joseph Dubois et de Marie Anne

Cent soixante deuxième feuillet 172

Marie Anne Chevret, d'autre part; ne s'étant découvert aucun empêchement, nous soussigné, desservant cette paroisse, avons reçu leur mutuel consentement de mariage, et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Pierre Guilmet, Père, Louis Dubois, Louis Guilmet et Narcisse Dubois qui ont aussi signé avec nous les deux premiers témoins requis.

Amable Guilmette
Narcisse Dubois

Louis Guilmette

C. Desnoyers Ptre Desn

M. 17
Cézaire
Frêné
Default
et
Célina
Devoins

Le quatorze octobre mil huit cent cinquante un après la publication d'un ban de mariage, la partie ayant obtenu dispense de deux autres de Mon Seigneur de Montréal, faite au prône de la Messe Paroissiale entre Cézaire Frêné Default fils mineur d'André Default cultivateur et de Lucie Durand de cette paroisse d'une part et Célina Devoins fille mineure de François Xavier Devoins Menuisier et de Sophie Gouthot de cette paroisse d'autre part, ne s'étant découvert aucun empêchement ni opposition au dit mariage et vu le consentement des parents nous Prêtre Curé soussigné avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de André Default et de François Xavier Devoins pères des Epoux, de Louis Labonté et de Jean Baptiste Devoins dont deux ont signé les autres ne le sachant de ce requis lecture faite.

F X Devoins

Célina Devoins

Ant. Fisette Ptre